

JOURNAL DE LA HAYE.

PAIEMENT DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 par an 26 fl. 30 s.
 six mois 14 » 16 »
 trois mois 7 » 8 »

PAIX DES INSERTIONS.
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA REDACTION
 à La Haye, Loge Neuwstraat,
 derrière le Prinsgracht.

BUREAU POUR L'ABONNEMENT
 ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, Libraire,
 Spui, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction *francs de port.*

LA HAYE, 20 Mai.

On apprend que la section centrale a fait son rapport général sur le projet de révision de la Loi Fondamentale, soumis à la Chambre par huit de ses membres. Ce rapport sera probablement lu dans une séance de la semaine prochaine, et la Chambre procédera ensuite à la discussion du projet.

On lit dans le *Journal des Débats* :
 S. A. R. le prince héréditaire de Saxe-Weimar est allé visiter les ateliers de M. Adolphe Sax. S. A. R., après avoir entendu plusieurs morceaux d'harmonie exécutés sur les nouveaux instruments, a chaleureusement complimenté l'habile facteur pour les belles découvertes. Parmi les auditeurs se trouvaient M. le prince Galitzin, M. M. Spontini, Berlioz, Adam, Gudin, Linnahder, qui tous ont témoigné à M. Sax leur satisfaction. Il ne reste plus maintenant qu'à former d'habiles exécutants pour terminer la révolution des musiques militaires, révolution appelée par les maîtres et par tous les critiques compétents, et dont une routine sourde et aveugle a pu méconnaître jusqu'ici la nécessité.

Un article du *Morning Herald* nous fournit en quelque sorte l'analyse de la différence qui se fait remarquer dans la manière d'appréhender le bill du collège de Maynooth a été repoussé par l'opinion publique en Angleterre, tandis que le bill annoncé sur l'organisation du haut enseignement en Irlande y est reçu avec une grande faveur, et passera, selon toutes les apparences, presque sans contestation à la chambre des communes.

Il y a, est-il dit dans cet article, une distinction fort importante à faire dans la portée du collège de Maynooth et celle qui est contenue dans le bill de l'organisation des nouveaux collèges; celle-ci vient d'être proposée par sir James Graham.

Le bill de l'organisation des nouveaux collèges, par le gouvernement de l'état, un enseignement regardé comme contraire aux principes de l'église établie. Si l'on avait pu faire disparaître ce caractère distinctif du bill en question, l'opposition qu'il a soulevée, tant à la chambre des communes que dans le parlement, aurait été à-peu-près nulle. Cela est si vrai, que plusieurs membres du parlement désirant prévenir une scission dans le sein de la chambre, se sont réunis dans la vue de rechercher le moyen de dépeupler ce bill de son caractère théologique. Ils ont pu y parvenir, et le bill est devenu un bill de leur conseil, et non plus de leur opinion.

Le même temps qu'à l'opinion publique, en donnant à un collège où l'on se bornerait tout simplement à enseigner les langues anciennes et les sciences mathématiques, on abandonnerait à des personnes privées le soin d'y entretenir des professeurs, et de payer les frais de leur enseignement.

De cette manière, ils espéraient concilier les deux partis, et éviter que les chaires en question fussent données aux frais de l'état, moins à cause du subsidé à l'état qu'à cause du but dans lequel il serait accordé.

Le projet, ayant été sagement évité dans le bill de sir J. Graham, nous croyons pouvoir avancer que quoi qu'en dise le parti irlandais, la presque totalité des protestans en Angleterre s'empressera d'approuver hautement cette nouvelle mesure du gouvernement.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

Le projet de loi sur le choléra, qui a été adopté par la chambre des communes, a été repoussé par la chambre des lords.

dit-il, le président de convoquer un congrès extraordinaire et de lui soumettre immédiatement cette question. Nul doute, ajoute-t-il, que si cette mesure était prise, il ne s'ensuivit les conséquences les plus graves.

Le gouvernement de Washington ne reste pas inactif en présence des préparatifs de guerre faits par le Mexique; la flotte américaine qui doit se rendre dans le golfe du Mexique est probablement déjà sortie du port de Norfolk, car on lit dans le *Norfolk Herald*, du 15 avril dernier, qu'à cette date le commodore Stockton venait d'arriver de Washington, et que l'escadre devait mettre à la voile le lendemain matin avec des dépêches cachetées. L'escadre se compose du steamer *Princeton*, de 10 canons; des bricks *Saratoga* de 20; *Saint-Mary* de 20, et *Porpoise*, de 10. Ces bâtiments iront rejoindre la flotte qui se trouve déjà dans le golfe, et qui se compose des vaisseaux le *Potomac*, de 44 canons; le *Vincennes*, de 20; le *Falmouth*, de 20, et le brick *Somers*, de 10. De sorte qu'il y aura dans le golfe une force navale comportant 154 canons. Cela suffirait pour bloquer la Vera-Cruz et tous les ports du Mexique.

Ce qu'on enseigne aux étudiants du collège de Maynooth.

Les lecteurs du *Juif Errant* se rappelleront sans doute que dans son feuilleton du 9 novembre dernier, M. Sue a publié certaines particularités peu édifiantes sur l'enseignement théologique donné au séminaire de Strasbourg. L'évêque de Strasbourg crut devoir protester, dans les colonnes mêmes du *Constitutionnel*, contre les allégations du romancier, et il adressa, en conséquence, une lettre au rédacteur de ce journal. Ce ne fut que trois mois plus tard que la lettre de M. Sue parut dans le *Constitutionnel*, qui de son côté maintint qu'ce que M. Sue avait dit était vrai, et cita de nouveau les extraits du *Compendium*, dont suivant l'assertion de cet écrivain, on se sert pour l'enseignement du séminaire de Strasbourg.

Fidèle à son habitude de reproduire le pour et le contre, le *Journal de La Haye* publia alors dans son numéro du 13 février 1845, et l'article de l'*Univers-Union-Catholique*, et la lettre de l'évêque de Strasbourg, et les commentaires du *Constitutionnel*.

Aujourd'hui nous voyons le *Times* insérer dans ses colonnes une accusation analogue, dirigée contre l'enseignement religieux pratiqué au collège de Maynooth, qui depuis un mois a acquis tout à coup une si grande célébrité.

Voici une traduction de la lettre que nous avons trouvée dans le *Times* du 5 de ce mois :

« Les débats qui ont eu lieu vendredi soir, au comité général de la chambre, au sujet du bill relatif à Maynooth ont amené un heureux résultat : on est tombé d'accord sur une autorité, reconnue compétente, tant par l'adversaire du bill que par son éminent défenseur; et le public peut dès lors se servir de cette autorité pour appuyer M. Wyse, sans offenser sir Robert Peel.

Or, il a été admis que le huitième rapport des commissaires pour l'éducation en Irlande, est un ouvrage qui fait autorité dans l'affaire de Maynooth.

Le gouvernement de la reine a lu « avec beaucoup d'attention », — mais, on a lieu de le craindre, sans beaucoup de fruit, — l'œuvre des recherches jésuitiques des professeurs; quoi qu'il en soit, le gouvernement a si bien lu qu'il est convenu qu'il « un examen nouveau ne jeterait aucun nouveau jour sur cet objet ». Il est donc permis de croire que les conseillers actuels de la couronne n'entreront point dans des investigations ultérieures à ce sujet; et il n'en devient que plus

nécessaire de jeter un regard scrutateur dans les livres de classe de ce collège destiné, selon toute apparence, à être doté par l'état.

Ledit huitième rapport sur l'éducation donnée, à la page 449, une liste de ces livres, parmi lesquels nous distinguons tout d'abord celui intitulé *Theologia moralis*, par Bailly, et l'ouvrage de Cabassutius sur la loi canonique.

Voici des extraits textuels de ces deux livres, d'après l'édition de Coyne à Dublin, 1829, pour ce qui regarde Bailly, et de celle de Lyon, 1709, de l'écrit de Cabassutius.

En initiant les jeunes lévites de Maynooth, l'éminent professeur de la confession, — comme le qualifiait le pape Benoît XIV, le professeur Bailly leur dit :

« Les confesseurs doivent quelquefois faire des questions relativement au 6^e commandement (de la loi divine); — le 7^e pour les protestans; — s'ils soupçonnent que le pénitent n'est pas complètement chaste, ou s'il leur paraît embarrassé, timide ou agité, le saint confesseur demandera : Pénitent, avez-vous éprouvé quelque sensation illicite? — et ensuite, si la pénitente est une jeune fille, il lui demandera si elle a frangé ses vêtements de manière à plaire au sexe masculin; ou si elle a mis du fard dans cette intention; ou si elle a découvert ses bras, ses épaules ou son sein? Si elle n'éprouve point d'attachement pour un homme, et en cas d'affirmative, si elle ne lui a point permis de prendre des privautés avec elle? Et s'il y a lieu à des interrogations ultérieures, le confesseur remplira son ministère, mais avec prudence et circonspection. » — Bailly. Tom. II, p. 29. Dublin, 1829.

Il paraît donc, suivant Bailly, que dans la confession la putoir n'est pas de saison, ni de la part du confesseur, ni de la part du pénitent. Et on sait, de la Hogue, encore un des auteurs que le rapport mentionne comme servant aux études des collégiens de Maynooth, — de la Hogue déclare péremptoirement, que pour ce qui regarde la pudeur, il faut passer outre : « *Pudor ille vincendus*. » (Tome I, p. 164.)

Supposer que dans l'exercice de ce ministère plus que délicat, le confesseur soit toujours assez discret pour ne rien demander par simple curiosité; admettre surtout que le confesseur lui-même puisse toujours se garder libre des pensées impures que son interrogatoire doit nécessairement exciter dans l'esprit du pénitent, — c'est pousser trop loin la condescendance. D'ailleurs les auteurs catholiques eux-mêmes ne vont pas jusque là, puisqu'un des péchés cléricaux désignés par eux, est celui qu'ils qualifient de « *Sollicitudo in confessionibus*. » Et en traitant du commandement que la communion romaine considère comme le 6^e (le 7^e pour les protestans) ils disent cette sorte de péché qu'ils nomment « *luxuria* » et qu'ils distinguent en « *luxure complète* et « *luxure incomplète*. » Il ne serait pas mauvais peut-être que le premier ministre qui a lu « avec beaucoup d'attention » le huitième rapport des commissaires, fût aussi diligemment les livres qui y sont indiqués comme livres de classe, servant à un enseignement payé par ce royaume — un protestant et pour lequel on propose aujourd'hui d'allouer une dotation permanente. Il se pourrait bien que cet objet apparût sous « un nouveau jour », à l'intelligence de sir Robert Peel, qui, soit dit en passant, est un parfait lettré, s'il prenait lecture des passages suivants, cités d'après l'édition de Dublin, Tome II, p. 215 :

« *Quid sit mollitas? Mollitiam seu pollutionem esse voluntariam ac libidiniosam seminis effusionem sine concubitu factam.* »

La conclusion qu'on pourrait en tirer est assez simple, mais elle est révoltante; mais la position du confesseur pénitent, au dire de ce précepteur de Maynooth, une acception juste et légitime; écoutons plutôt :

« *Cum verò causa honesta, justa, et honesta est pollutio que inde sequitur; non est peccatum, etc. nec confessorius qui impudicorum confessiones audit.* » (Tome II p. 216.)

Si sir Robert Peel désire que de jeunes prêtres soient ainsi exposés aux confessions impudiques, et initiés de la sorte à « l'impudique science de la confession », — il devrait au moins s'imposer l'obligation de cet enseignement qu'à ceux qui veulent prendre la responsabilité de ces choses, d'une inquisition aussi révoltante et aussi obscène.

Supposons que les questions suivantes soient adressées par un jeune prêtre de Maynooth à la femme ou à la fille d'un honnête homme. Ce sont les questions que Bailly, le précepteur de Maynooth, apprend aux collégiens. Dans son *Traité du mariage (Tractatus de matrimonio)*, ce professeur catholique se mêle de soulever les mystères d'une situation dont il a fait tout d'excuse, et très-méthodiquement discute les points suivants, avec l'étudiant cléricale, comme lui voué au célibat :

« *Antequam conjuges reddere debitum?* »
 Réponse : « *Eos tenent sub peccato mortali, etc. Dum vel expressè vel tacitè exigitur, dum petitur verbis vel signis.* »

Eh bien, sous l'influence de ces instructions précises touchant le mode à employer dans l'interrogatoire de femmes mariées et non mariées, le prêtre, ainsi excité par les questions de son précepteur, doit nécessairement risquer de réveiller les sens de ses pénitents. On fait bien de lui dire : (p. 223.)

— Mes frères, écoutez-moi... dit Gabriel en tendant les bras vers lui :
 — A bas la calotte! — cria le carrier. — L'empoisonneur se cache dans l'église... entrons dans l'église.
 — Oui... oui... — cria la foule, entraînée de nouveau par la violence de ce misérable, — à bas la calotte!...
 — Ils s'entendent.
 — A bas les calottes!
 — Entrons là comme à l'Archevêché!
 — Comme à Saint-Germain l'Auxerrois!
 — Qu'est-ce que cela nous fait à nous, une église!
 — Si les calottes défendent les empoisonneurs... à bas les calottes!
 — Oui! oui!
 — Et je vas vous montrer le chemin, moi!

Ce disant, le carrier, suivi de Ciboule et d'un bon nombre d'hommes déterminés, fit un pas vers Gabriel.

Le missionnaire, voyant depuis quelques années le courroux de la foule se ranimer, avait prévu ce mouvement; se relevant brusquement dans l'église, il parvint, malgré les efforts des assaillants, à maintenir la porte presque fermée et à la barricader de son mien, moyen d'une barre de bois qu'il appuyait d'un bout sur les dalles et de l'autre sous la saillie d'un des aistransversaux; grâce à cette espèce d'arg-boutant, la porte pouvait résister quelques minutes.

Gabriel, tout en défendant ainsi l'entrée, criait au P. d'Aigrigny :
 — Fuyez, mon père... fuyez par la sacristie; les autres issues sont fermées.
 Le jeune missionnaire, couvert de contusions, inondé d'une sueur froide, sentant les forces lui manquer, tout à fait, et se croyant enfoncé, s'était jeté sur une chaise, à demi évanoui.

A la voix de Gabriel, l'abbé se leva péniblement, et sans pas chancelant et sans il tâcha de gagner le chœur, séparé par une grille du reste de l'église.
 — Fuyez, mon père!... — ajouta Gabriel avec effort, en maintenant de toutes ses forces la porte vigoureusement assésée... fuyez-vous!... Mon Dieu! hâtez-vous!... Dans quelques minutes, les autres s'approcheront... Puis le missionnaire ajouta avec désespoir : et être seul, seul pour arrêter l'invasion de ces innombrables.

Il était seul, en effet.
 Au premier bruit de l'attaque, trois ou quatre sacristains et autres employés de la Fabrique se trouvaient dans l'église; mais ces gens, épouvantés, se rappelant le sac de l'Archevêché et de Saint-Germain l'Auxerrois, avaient aussitôt pris la fuite; les uns se réfugièrent et se cachèrent dans les orgues, où ils montèrent rapidement; les autres se sauvèrent par la sacristie, dont ils fermèrent les portes en dedans, enlevant ainsi tout moyen de retraite à Ga-

Le P. d'Aigrigny se vit perdu...

Ses forces étaient à bout, il se sentait défaillir... ses jambes tremblèrent... un nuage passa devant sa vue, les hurlements de ces furieux commençaient à arriver presque voilés à son oreille. Le contrecoup de plusieurs violentes contusions reçues pendant la lutte à la tête, et surtout à la poitrine, se faisait déjà ressentir... Deux ou trois fois une écume sanglante vint aux lèvres de l'abbé; sa position était désespérée...

Mourir assommé par ces brutes, après avoir tant de fois, à la guerre, échappé à la mort!

Telle était la pensée du P. d'Aigrigny, lorsque le carrier s'élança sur lui. Soudain, et au moment où l'abbé, cédant à l'instinct de sa conservation, appelait une dernière fois au secours d'une voix déchirante, la porte à laquelle il s'adossait, pour se défendre, se brisa, et le carrier se précipita vivement dans l'église.

Grâce à ce mouvement exécuté avec la rapidité de l'éclair, le carrier lancé en avant pour saisir le P. d'Aigrigny, ne put retenir son élan, et se trouva face à face avec le personnage qui venait, pour ainsi dire, de se substituer à la victime.

Le carrier s'arrêta court, puis recula deux pas, stupéfait comme la foule de cette brusque apparition, et, comme la foule, frappé d'un vague sentiment d'admiration et de respect à la vue de celui qui venait de secourir si miraculeusement le P. d'Aigrigny.

Celui-là était Gabriel...
 Le jeune missionnaire restait debout au seuil de la porte...
 Sa longue soutane noire se dessinait sur les profondeurs à demi lumineuses de la cathédrale, tandis que son adorable figure d'archange, encadrée de longs cheveux blonds, pâle, émue de commisération et de douleur, était doucement éclairée par les dernières lueurs du crépuscule.

Cette physionomie resplendissait d'une beauté si divine; elle exprimait une compassion si touchante et si tendre, que la foule se sentit remuée lorsque Gabriel, ses grands yeux bleus humides de larmes, les mains suppliantes, s'écria d'une voix sonore et palpitante :

— Grâce... mes frères!... Soyez humains... soyez justes.
 Revenu de son premier mouvement de surprise et de son émotion involontaire, le carrier fit un pas vers Gabriel et s'écria :
 — Pas de grâce pour l'empoisonneur!... il nous le faut... qu'on nous le rende... qu'on nous le prenne...
 — Y songez-vous, mes frères?... — répondit Gabriel, — dans cette église... un lieu sacré... un lieu de refuge... pour tout ce qui est persécuté!...
 — Nous empoignerions notre empoisonneur jusque sur l'autel, — répondit brutalement le carrier; — ainsi rendez-le nous.

LE JUIF ERRANT. (1)

HUITIÈME VOLUME.

Le Choléra.

CHAPITRE VII. La cathédrale.

Le choléra était presque entièrement éteint, lorsqu'un jour, au milieu de ces oscillations de la foule, un groupe de personnes se forma dans la rue qui longe la cathédrale; le groupe au pouvoir, duquel faisait partie le P. d'Aigrigny, se dégagea de la puissance étirée du carrier, mais par la multitude qui l'enserrait, en criant : *Mort à l'empoisonneur!*

Le P. d'Aigrigny, sachant de parer les coups qu'on lui portait. A l'instant même, il se précipita vers la cathédrale, et, se cramponnant à son ancienne énergie militaire, il avait pu jusqu'alors résister et échapper à la mort.

Le P. d'Aigrigny, adossé au mur, se cramponnant à son ancienne énergie militaire, il avait pu jusqu'alors résister et échapper à la mort.

Le P. d'Aigrigny, adossé au mur, se cramponnant à son ancienne énergie militaire, il avait pu jusqu'alors résister et échapper à la mort.

Le P. d'Aigrigny, adossé au mur, se cramponnant à son ancienne énergie militaire, il avait pu jusqu'alors résister et échapper à la mort.

Le P. d'Aigrigny, adossé au mur, se cramponnant à son ancienne énergie militaire, il avait pu jusqu'alors résister et échapper à la mort.

« Casere ne videlicet animam suam ipsam contaminet, castas penitentis aures vulneret, ne sibi ipsi et poenitentium ruinam causam præbeat. Il y en a, dit Angelus de Clavasio, qui sont plutôt profanateurs que confesseurs, et qui très-souvent commettent le péché mortel en se plaissant à ces interrogatoires, et en faisant un objet de grande jouissance. » (Bailly, Tome II, p. 228. édition de Dublin.)

« Avant de quitter Bailly, je tiens encore à déclarer que je suis intimement convaincu que si son traité du mariage était traduit en Anglais et publié, la société pour la répression du vice et de l'immoralité, serait obligée, en vertu de ses statuts, de poursuivre l'éditeur. »

« Cabassutius, si je dit, est également un des auteurs servant à l'instruction qui se donne à Maynooth; du moins s'il faut en croire ce qui est imprimé à la 449^e page du huitième rapport des commissaires irlandais. Dans l'édition de Lyon, 1709, t. III, cap. 25, p. 313, nous voyons que Cabassutius traite aussi le sujet du mariage; (il en parle déjà plutôt, voir le chap. 19^e et suivants); on s'étonne de ce que de saints célibataires aient la prétention d'avoir connaissance de ces choses-là. Et remarquez que Cabassutius lui-même s'intitule prêtre. »

« De impedimento impotentia, » tel est le sujet du chap. 25; il suffira de l'extrait suivant, sans que nous ayons besoin de révolter le lecteur par d'autres passages de la même force :

« Impotentia dirimens tilla hęc intelligenda est quos sexuum copulam impedit, per quam duo personæ faciunt una caro. Non fiunt autem una caro, nisi quum vir intra vas mulieris semen immittit ».....

« Mais c'est assez; le tout est aussi dégoûtant, aussi immoral, et la seule excuse que j'ai à présenter d'avoir sali ma plume et mon papier de ces citations, est dans le désir que j'ai que les chambres des pairs et des communes sachent ce qu'il faut qu'elles sachent, — et qu'elles connaissent le genre d'enseignement qu'on propose d'encourager et de sanctionner par une dotation de l'état, et si après cela elles y consentent, qu'elles le fussent à leurs risques et périls. Mais puisse le parlement ne point se dissimuler qu'il compromet sa dignité par le contact avec les obscénités des Bailly, des De la Hogue et des Cabassutius, et qu'il aura à répondre de cet acte devant Dieu, le pays et l'histoire. »

« Et si maintenant que j'ai dit, quelqu'un révoquait en doute l'exactitude des citations qui précèdent, qu'il se donne la peine d'aller au Musée britannique, où on lui fournira le moyen de se convaincre que ce que j'ai dit est vrai. Les éditions peuvent porter d'autres dates, et le chiffre des pages peut être différent, mais on n'aura point de peine à trouver les chapitres indiqués. »

Vigilans.

Cette lettre est jusqu'à présent demeurée sans réputation ou réponse; nous promettons de reproduire tout ce qui pourrait s'y rapporter.

Affaires du Portugal.

(Correspondance particulière du Times.)

Lisbonne, 7 mai.

Comme on le sait la société de banque l'Uniao commercial, s'était réconciliée avec le gouvernement, au point de lui offrir ses services et ses fonds. Un acte récent de sa part confirme ce rapprochement. La société a entrepris pour le gouvernement de remettre les bons pour les bons semestriels sans autres frais de commission qu'un demi pour cent, y compris le cautionnement des bons. Ils sembleraient assez difficile d'expliquer ces avances et cet empressement de s'impliquer dans les transactions du pouvoir, à l'effet de soutenir son crédit, quand on considère la façon de penser de quelques-uns des membres de la société, qui n'ont pas hésité à exprimer leurs opinions avec une franchise illimitée. Il est vrai que ces membres se trouvent à l'étranger et qu'ils ont pu penser et parler sous l'influence des ennemis du ministère et notamment du parti en Angleterre, dont le Times est l'organe. Et l'on se demande involontairement si la majorité de la société a reconnu l'exagération des craintes et des plaintes énoncées par ces quelques membres. En est fondé à le croire, comment comprendre sans cela l'attitude prononcée que la société vient de prendre vis-à-vis du gouvernement; attitude tout à fait favorable à ce dernier et propre à nous rassurer sur l'avenir financier du Portugal.

La société dirigée par Senhor Costa Cabral exigeait qu'il prit quelque repos; aussi a-t-il demandé et obtenu un congé. Il est remplacé par interim par son frère José Bernardo da Silva Cabral, gouverneur civil de Lisbonne, aux départemens de l'intérieur, des affaires ecclésiastiques et de la justice. Le ministre se trouve actuellement à Caldas, son séjour favori; il avait réellenement l'intention de se relâcher un peu du poids des affaires; ses forces ont à peine pu le conduire jusqu'à la fin de la session, et lui ont même fait souvent défaut. L'interim de José n'a pas laissé de créer quelque sensation dans les cercles ministériels, et son admission en remplacement de son frère paraît même

briel et au P. d'Aigrigny.

Ce dernier, courbé en deux par la douleur, écoutant les pressantes paroles du missionnaire, s'aidant des chaises qu'il rencontrait sur son passage, faisait de vains efforts pour atteindre la grille du chœur... Au bout de quelques pas, vaincu par l'émotion, par la souffrance, il chancela, s'affaissa sur lui-même, tomba sur les dalles, et ses sens s'abandonnèrent.

A ce moment même, Gabriel, malgré l'énergie incroyable que lui inspirait le désir de sauver le P. d'Aigrigny, sentit la porte s'ébranler enfin sous une formidable secousse et prête à céder.

Tournant alors la tête pour s'assurer que le jésuite avait au moins pu quitter l'église, Gabriel, à sa grande épouvante, le vit étendu sans mouvement à quelques pas du chœur...

Abandonner la porte à demi brisée, courir au P. d'Aigrigny, le soulever et le traîner en dedans de la grille du chœur... ce fut pour Gabriel une action aussi rapide que la pensée, car il referma la grille à l'instant même où le carrier et sa bande, après avoir défoncé la porte, se précipitaient dans l'église.

Debout, et en dehors du chœur, les bras croisés sur sa poitrine, Gabriel attendit; calme et intrépide, cette foule encore exaspérée par une résistance inattendue.

La porte enfoncée, les assaillans firent une violente interruption; mais à peine eurent-ils mis le pied dans l'église, qu'ils se passèrent une scène étrange.

La nuit était venue... Quelques lampes d'argent suspendues au milieu du sanctuaire, dont les bas-côtés disparaissaient dans l'ombre.

A leur brusque entrée dans ce sanctuaire, sombre, silencieux et désert, les plus audacieux restèrent interdits; plusieurs craintifs, devant la grandeur imposante de cette solitude de pierre.

Les cris, les menaces expirèrent aux lèvres de ces farouches. On eût dit qu'ils redoutaient d'éveiller les échos de ces voûtes élevées, de ces voûtes noires, d'où s'élevait une humidité sépulchrale, que leurs voix enflammées de colère, et tomba sur leurs épaules comme une froide chape de plomb.

La tradition religieuse, la routine, les habitudes ou les souvenirs d'enfance, ont fait d'action sur certains hommes, qu'à peine entrés plusieurs compagnons de carrière se découvrirent respectueusement, inclinèrent leur tête nue, et marchèrent avec précaution, afin d'amortir le bruit de leurs pas sur les dalles sonores.

Puis ils échangèrent quelques mots d'une voix basse et craintive. D'autres cherchant timidement des yeux à une hauteur incommensurable les derniers arceaux de ce vaisseau gigantesque alors perdus dans l'obscurité,

avoir éveillé quelque susceptibilité; mais enfin tout s'est arrangé.

Senhor Falcão, chargé jusqu'à présent provisoirement du portefeuille de la marine a été nommé ministre de ce département.

L'opération du ministre des finances, celle des 1,600 contos, occupe l'attention publique. L'opposition qualifie cette mesure de petite affaire; mais elle oublie qu'elle a été accomplie avec l'assistance de trois compagnies et au taux partiel de 5 et de 6 p. c. par an.

La couronne a sanctionné plusieurs lois importantes adoptées récemment par les chambres. Parmi ces lois il y en a une qui comprend les projets suivans : 1^o le contrat passé avec la société des travaux publics en Portugal; 2^o la modification et le remplacement de quelques dispositions ayant trait à la loi des routes; 3^o l'établissement d'un système de contributions directes par répartition; (cette loi statue entre autres que le montant à prélever dans l'exercice 1845—46 sera perçu sous les trois titres de predial, mancio et personal) 4^o le contrat passé avec MM. Folgosa, Junqueira, Santes et C^o, pour la conversion de la dette extérieure; 5^o la loi tendant à pourvoir aux dépenses ordinaires de l'état jusqu'au 30 juin prochain, et aux dépenses extraordinaires pour l'exercice suivant.

Une autre loi sanctionnée par décret royal, ordonne l'organisation de séminaires diocésains pour l'éducation du clergé dans toute l'étendue du royaume, sous les auspices du gouvernement et la surveillance immédiate de l'épiscopat.

Le gouvernement s'est réservé à cet égard une surveillance prépondérante, ce qui ressort surtout de la première clause de la loi, qui est de la teneur suivante :

« Le choix de la méthode d'enseignement, ainsi que le nombre et la distribution des chaires de professeurs, dépendront de l'approbation du gouvernement. »

Ceci nous paraît important et significatif au temps qui court, surtout quand nous songeons que nous datons cette lettre de la capitale des états de sa Majesté Très-Fidèle.

Finances d'Angleterre.

L'ÉCHIQUEUR.

D'un compte-rendu, publié ces jours-ci, de tous les fonds reçus pendant l'exercice finissant le 5 avril 1845 pour compte de l'échiquier de S. M. à la banque d'Angleterre et d'Irlande; du montant de tous les ordres royaux et mandats de la trésorerie à payer; des crédits et des transferts faits par le contrôleur général de l'échiquier; des paiemens effectués par la banque d'Angleterre, et de la balance de compte de l'échiquier, tant en Angleterre qu'en Irlande, — il résulte :

Que le total global des recettes de l'échiquier, tant en Angleterre qu'en Irlande, s'est élevé l'année dernière à liv. st. 71,763,207, dont 2,313,250 constituaient la balance en faveur de l'ancien compte.

Que de ce total, 18,183,861 sont le produit des droits de douane consolidés; 1,128,502 du surplus des droits sur les sucres; 13,431,882 des accises; 7,627,311 du timbre; 699,000 des ports de lettres; 3,072,049 des taxes; 1,145,700 de l'impôt foncier; 5,104,448 de l'income-tax; 94,520 des droits d'emprunte et autres; 36,812, du surplus des droits des emplois régularisés; 15,997 des revenus héréditaires; 777,072 du tribut de la Chine; 1,484,982 du recouvrement d'avances faites pour ouvrages publics; 32,000 des commissaires du roi des Belges; 60,000 de la compagnie des Indes-Orientales, en vertu de l'acte IV de George IV, c. 71; 444,487 de dividendes non réclamés; 44,010 de la compagnie de la mer du Sud; 125,000 des domaines de la couronne; 13,291,905, des bons de l'échiquier placés comme argent comptant au crédit du fonds consolidé;

Que le total global de fonds consolidés s'est élevé à 66,444,734, auquel montant a été ajouté à titre de subsides : 3,000,000 du produit des droits sur les sucres en 1844, et 5,222 de fonds appropriés, ce qui constitue un total global de 69,449,957. Le revenu bonâ fide du fonds consolidé s'est élevé à 53,152,829;

Que le total global des paiemens courans à charge de l'échiquier, en vertu d'ordres royaux ou de mandats de la trésorerie, a été de 65,405,785; ce qui, le 5 avril 1845, laissait à la banque d'Angleterre une balance disponible de 5,380,147; et à la banque d'Irlande, 997,274; ce qui fait ensemble 6,357,421.

Il y avait en outre à la banque d'Angleterre une balance de crédit de 711,885, ce qui élevait le montant total des biens suffisans (assets) au chiffre de 6,072,032.

se sentaient presque effrayés de se voir si petits, au milieu de cette immensité remplie de ténèbres...

Mais, à la première plaisanterie du carrier, qui rompit ce respectueux silence, cette émotion cessa bientôt.

— Ah ça, mille tonnerres! — s'écria-t-il, — est-ce que nous prenons haleine pour chanter vêpres! S'il y avait du vin dans le bénitier, à la bonne heure.

Quelques éclats de rire sauvages accueillirent ces paroles.

— Pendant ce temps là, le brigand nous échappe, — dit l'un.

— Et nous sommes volés, — reprit Ciboule.

— On dirait qu'il y a des paltrons ici, et qu'ils ont peur des sacristains, — ajouta le carrier.

— Jamais... — cria-t-on en chœur, — jamais; ou ne craint personne.

— En avant! ...

— Oui... oui... en avant! — s'écria-t-on de toutes parts.

Et l'animation, un moment calmée, redoubla au milieu d'un nouveau tumulte.

Quelques instans après, les yeux des assaillans, habitués à cette pénombre, distinguèrent, au milieu de la pâle auréole de lumière projetée par une lampe d'argent, la figure imposante de Gabriel, debout en dehors de la grille du chœur.

— L'empoisonneur est ici caché dans un coin, — cria le carrier. — Il faut forcer ce curé à nous le rendre, le brigand...

— Il en répond.

— C'est lui qui l'a fait se sauver dans l'église.

— Il paiera pour tous les deux, si on ne trouve pas l'autre.

— A mesure que s'effaçait la première impression de respect involontairement ressentie par la foule, les voix s'élevaient davantage et les visages devenaient d'autant plus farouches, d'autant plus menaçans, que chacun avait honte d'un moment d'hésitation et de faiblesse.

— Oui, oui! — s'écrièrent plusieurs voix trébuchantes de colère, — il nous fait la vie de l'un ou de l'autre.

— On de tous les deux...

— Tant pis, pour qui ce calottin veut-il nous empêcher d'écharper notre empoisonneur.

— A mort! à mort!

A cette explosion de cris féroces qui retentit d'une façon effrayante au milieu des gigantesques arceaux de la cathédrale, la foule, ivre de rage, se précipita vers la grille du chœur, à la porte duquel se tenait Gabriel.

Le jeune missionnaire, qui, mis en corce par les sauvages des montagnes Rocheuses, priait encore le Seigneur de pardonner à ses bourreaux, avait trop de courage dans le cœur, trop de charité dans l'âme pour ne pas risquer

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 12 mai.

Le ministre des affaires étrangères a reçu hier des députés de Gibraltar; elles contenaient la ratification et le texte du traité de paix conclu entre l'Espagne et le Maroc; c'est, mais une affaire terminée.

La coincidence de l'arrivée de ces deux bonnes nouvelles remplit de satisfaction le gouvernement.

Dans la séance de la chambre des députés d'aujourd'hui, voté définitivement le budget des recettes et le projet de loi de l'emprunt pour les chemins.

— On lit dans la Cronica d'hier que le bruit court que le bassadeur espagnol à Londres a avisé le gouvernement de sources machinations des carlistes. D'après ces nouvelles s'organisent en 4 divisions et d'accord avec les conspirateurs de l'intérieur, ils se proposent d'entrer en Espagne par la Galice, les provinces Basques, l'Aragon et la Catalogne. L'expédition de la Galice serait commandée par Zariategui; celle de l'Aragon par Cabrera; celle des provinces Basques par Vitorica et celle de la Catalogne par Elio. Par suite de ces nouvelles le gouvernement aurait ordonné la plus grande surveillance de ces frontières.

— Il vient d'arriver un courrier extraordinaire portant communication de M. Castillo y Ayenza, datée du 28 avril. La veille, la convention avec le Saint-Siège avait été signée dans les termes déjà annoncés par le chargé d'affaires espagnol. Cette convention n'a pas été encore envoyée par l'on s'occupe de sa traduction. Les principales bases, sur lesquelles on peut bien le supposer, sont la reconnaissance solennelle d'Isabelle II et l'approbation de la vente des biens nationaux.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 18 mai.

Hier, au matin, sir Robert Peel a reçu une députée qui lui a présenté une adresse signée par un grand nombre de députés de Newry (Irlande), portant approbation absolue de la nouvelle politique du gouvernement à l'égard de l'Irlande.

« Mylords et messieurs, j'éprouve la plus vive satisfaction d'assurances que contient cette adresse, je ne manquerais pas de faire part à mes collègues. »

« En arrêtant des mesures propres à améliorer la condition sociale et à développer la prospérité générale de l'Irlande, nous agissons en conformité des intentions et des desirs bienveillans d'une gracieuse souveraine qui a toujours pris le plus vif intérêt au bonheur de cette partie de ses états. »

« Nous avons la confiance de réussir si nous recevons de la part de nos concitoyens sincères de la part de Newry, et de l'exemple aussi honorable pour leur caractère qu'avantageux aux intérêts de leur pays. »

— L'effectif des troupes qui se trouvent en ce moment en Irlande est de sept régimens de cavalerie, deux bataillons de cavalerie, outre plusieurs détachemens de l'artillerie royale, deux régimens d'infanterie, 16 bataillons de dépôts et neuf compagnies des royal marines. En tout 21,901 hommes de toutes armes.

— On sait qu'O'Connell a l'intention de célébrer l'anniversaire de son emprisonnement par un grand lever qu'il tiendra à Newry. En voici le programme :

M. O'Connell tiendra un lever cérémoniel, à la Rotonde, à midi à trois heures pour la réception des visites, des félicitations et des adresses de félicitations. Une procession d'hommes et de corporations assemblées, passera par les principales rues de la ville, s'arrêtera à la Rotonde d'où elle entrera dans la salle de réception; ensuite le libérateur montera en chaire, suivi de ce cortège monstre il traversera la ville de Newry, jusqu'à la principale maison des martyrs (la maison Merrion-Square); où toute la population se réunira pour le lever.

Bourse de Londres du 17.

Les fonds publics sont très-fermes et les affaires beaucoup plus calmes. Les consolidés ont fait un comptant et pour compte 99 1/2. Toujours beaucoup de calme pour les fonds étrangers. Un peu de mouvement pour les espagnols et les portugais. Cours de clôture : Rente 4 p. c. 97 1/2, Portug. conv. 67, 67 1/2. Esp. ext. 30 1/2, id. int. 30 1/2, c. 42 1/2.

mille fois sa vie afin de sauver le P. d'Aigrigny... cet homme trompé avec une si lâche et si cruelle hypocrisie.

CHAPITRE VIII.

Les meurtriers.

Le carrier, suivi de sa bande, courait vers Gabriel, qui avait fait un pas de plus en avant de la grille du chœur, et les yeux étincelans de rage.

— Où est l'empoisonneur? Il nous le faut...

— Et qui vous a dit qu'il fut empoisonneur, mes frères? — reprit le carrier en voix pérorante et sonore. — Un empoisonneur! et où sont les témoins? les victimes?

— Assez, nous ne sommes pas ici à confesse... — répondit le carrier en s'avancant d'un air superbe. — Rendez-nous notre homme, qu'il y passe... sinon vous paierez pour lui...

— Oui! oui!... criaient plusieurs voix.

— Ils s'entendent...

— Il nous faut l'un ou l'autre!

— Eh bien! moi-même, dit Gabriel en relevant la tête et s'avancant d'un air calme rempli de sérénité et de majesté. — Moi ou lui, — ajouta-t-il, — vous importez-vous de la vie de sang? prenez le mien, et je vous le rendrai.

Ces paroles de Gabriel, son courage, la noblesse de son attitude, sa voix pérorante, avaient impressionné quelques assaillans, lorsque soudain il se précipita vers la grille du chœur.

— Eh! les amis! l'empoisonneur est là... derrière... la grille...

— Où ça P. ou ça P. — cria-t-on.

— Tenez... voyez-vous... étendu sur le carreau...

A ces mots, les gens de cette bande qui jusque-là s'étaient à peine en masse compacte, dans l'espérance de couloir, qui sépara les deux groupes, se dispersèrent de tous côtés, et se dirigèrent vers la grille du chœur, dernière et seule barrière qui séparait le carrier de Gabriel.

Pendant cette manœuvre, le carrier, Ciboule et d'autres se précipitèrent vers Gabriel, en criant avec une joie féroce :

— Cette fois, nous le tenons... A mort l'empoisonneur!

Pour sauver le P. d'Aigrigny, Gabriel se fut laissé massacrer à la grille; mais plus loin, cette grille, haute de quatre pieds au plus, était en un instant abattue ou escaladée.

Le missionnaire perdit tout espoir d'arracher le jésuite à ses bourreaux.

« Pourrait-il s'écrier :

lettre porte la date du 31 octobre 1517. Il paraît, d'après un *post-scriptum*, que le réformateur y avait joint les fameuses 95 thèses.

Voici, d'après un document statistique, la proportion respectivement de la mortalité de l'armée britannique dans les diverses colonies anglaises: Nouvelle-Galles du Sud par 1,000, et par an 14. 1; Cap-de-Bonne-Espérance, 15. 5; Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, 18. 7; Canada, 20; Gibraltar, 22. 1; Îles Ioniennes, 28. 3; Maurice, 30. 5; Bermudes, 32. 3; Sainte-Hélène, 35; Provinces de Tenuaserin, 50; Présidence de Madras, 52; de Bombay, 55; Ceylan, 57. 2; Bengale, 63; Petites Antilles, 85; Jamaïque, 143; Bahamas, 200; Sierra-Leone, 483.

— On écrit de Paris :
Le printemps est toujours aux prises avec l'hiver. La température est toujours humide et froide. Il y a quelques jours seulement, écrit-on de Bourg, le 12 mai, la neige est encore tombée sur nos montagnes.

L'*Echo du Midi*, qui paraît à Montpellier, dit qu'il règne dans tout le pays un froid inaccoutumé qui contrarie singulièrement la végétation des vignes. On nous assure, ajoute ce journal, qu'il est encore tombé de la neige, le 9 de ce mois, dans le canton du Caylas.

Enfin l'*Emancipation* de Toulouse annonce que les agriculteurs conçoivent de sérieuses inquiétudes pour les diverses récoltes, principalement pour la vigne, en voyant la persistance du temps froid et pluvieux qui règne depuis huit mois.

— Le *Bury-Post* paraît-il y a quelques jours, d'un couple centenaire vivant à Redmoor-Fen, dans l'île d'Ely; le mari était âgé de 107 ans et la femme de 105. Ce journal annonce aujourd'hui que les deux époux sont morts presque en même temps, mercredi dernier, après une courte maladie. Ils laissent une fille âgée de 84 ans.

— On mande de Blidah, 3 mai :
Depuis quelques jours, des nuées de sauterelles infestent la plaine de la Mitidja, elles ont déjà fait beaucoup de ravages. Les Arabes attribuent à cette apparition une cause de grandes calamités: Il y a plus de 30 ans, disent-ils, qu'ils n'en ont pas vu dans le nord de l'Afrique, et lorsqu'elles y sont venues, le pays a souffert une grande disette et de fortes chaleurs: ce n'est que dans le mois de juillet, ajoutent-ils, que ces insectes viennent, et cette année, il est étonnant de les voir dans le mois de mai! Ces sauterelles sont d'une couleur jaune clair, elles viennent du Sahara où elles habitent continuellement, elles craignent beaucoup le froid, elles évitent de se reposer dans les endroits frais. Les orangeries de Blidah, toujours fraîches, n'auront pas à souffrir de leurs attaques; elles ne volent que lorsque le soleil les réchauffe et par une chaleur de plus de 28 degrés. Les villes mozabites situées au nord du Sahara, en sont assiégées tous les deux ou trois ans. Dans les terres cultivées de ces pays, les récoltes sont terminées au mois de mai, et les sauterelles, leur arrivant plus tard, ne peuvent faire aucun dommage, elles sont, au contraire, d'une grande utilité pour les Mozabites qui, bien loin d'appeler cela un fléau ou une plaie, considèrent ces apparitions comme une mâne céleste qui les nourrit et qu'ils aiment. C'est pendant la fraîcheur des nuits et des matins que les Mozabites ramassent ces sauterelles frileuses, il est facile alors de les prendre, ils les mettent dans un sac pour qu'elles se leur échappent pas, et les font bouillir dans l'eau avec du sel. Lorsque la cuisson donne une couleur rouge à ces sauterelles, ils les mangent avec beaucoup de plaisir. Nous avons vu à Blidah préparer ce ragoût d'après ladite recette; des Européens qui ont bien voulu partager ce ragoût, assurent que ces sauterelles ont à peu près le goût des crevettes.

— Le roi d'Angleterre porte en ce moment un bracelet orné de quatre diamans de la plus belle eau, et qui tous ont appartenu à des personnages politiques de la plus haute importance. Le premier était en la possession de la princesse de Galles, première femme du roi Léopold de Belgique; le second et le troisième étaient la propriété de Marie-Antoinette, et le dernier a brillé jadis sur le front de l'infortunée Marie-Stuart.

— On lit dans le *Courrier des Etat-Unis*, du 29 avril :
Un homme, probablement fou ou ivre, est entré vendredi dans la *Whitehouse*, à Washington, ayant un pain sous chaque bras et une bouteille de vin dans chaque main, sans que personne s'aperçût de son introduction. Après avoir déposé ses provisions dans la salle de réception, il tira un long couteau de sa poche, l'ouvrit et pénétra, cette arme à la main, dans les appartements occupés par la famille du président Polk. En voyant cet étrange visiteur, les dames crièrent au secours; et l'intrus fut arrêté. Il s'appelle Milton Fowler et est âgé de 35 ans. A la suite de cette arrestation, la rumeur publique en avait fait une tentative d'assassinat contre la personne du président.

VARIÉTÉS.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Dans la séance de l'Académie des sciences de lundi, M. Arago a annoncé que la commission chargée, par M. le ministre de l'intérieur, de l'établissement d'un télégraphe électrique entre Paris et Rouen, a complètement réussi dans toutes ses expériences; de sorte que l'on doit considérer aujourd'hui comme résolue la question de la télégraphie électrique; il n'y a plus à résoudre que des questions de détails d'un intérêt secondaire, qui seront ultérieurement étudiées par la commission.

La commission n'ayant encore fait connaître les appareils dont elle a fait usage, nous ne pouvons donner qu'une description très-générale du télégraphe électrique.

Deux fils de cuivre, convenablement isolés et recouverts de glu marine, pour éviter l'oxydation, ont été tendus sur des poteaux de cinq mètres de haut, placés sur toute la longueur du chemin de fer; chacun de ces fils a cent vingt kilomètres de long, de sorte que l'électricité doit parcourir deux cent quarante kilomètres, — 120 pour aller, 120 pour revenir. Des expériences ont toutefois permis à la commission de constater qu'on pouvait se passer d'un des deux fils, et que la terre pouvait le remplacer comme corps conducteur. Un puits a été creusé, en outre, près de chacune des stations de départ, afin de pouvoir transmettre le courant, soit par l'intermédiaire des

deux fils, soit par l'un des fils et la terre, au moyen d'un cylindre de fer blanc plongé dans l'un des puits. Ordinairement, la quantité d'électricité qui passe dans un fil dépend de la longueur et du diamètre de ce fil par rapport à la pile qui fournit l'électricité, et comme le courant parcourt 240 kilomètres, il y a une perte sensible dans la force électrique. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en se servant de la terre, au lieu d'un des fils, on perd la moitié moins d'électricité. La commission a encore constaté que les poteaux servant à soutenir les fils ne les isolaient qu'imparfaitement, malgré toutes les précautions prises à cet égard; elle a reconnu que la quantité d'électricité qui passait en employant vingt-quatre couples voltaïques de petite dimension, fonctionnant avec une solution saturée de sulfate de cuivre et une autre de sel marin, séparés au moyen d'un diaphragme en toile à voile, était plus que suffisante pour mettre en action les appareils destinés à transmettre les caractères ou les lettres. Une pile d'une nature particulière, que nous ne pouvons décrire ici, est donc placée aux deux extrémités de la ligne, c'est-à-dire à Paris et à Rouen.

Ce télégraphe électrique, ainsi que ceux construits en Angleterre, est fondé sur le principe suivant :

Si à une des stations, à Paris par exemple, se trouve la pile, et que l'on attache à ses deux extrémités les deux fils conducteurs tendus sur toute la route, l'électricité circulerait alors dans les fils sans manifester sa présence; mais si à une des stations on enroule le fil autour d'un morceau de fer doux, alors celui-ci s'aimantera sous l'influence du courant, et pourra agir par attraction sur un autre morceau de fer. C'est là une des propriétés caractéristiques de l'électricité. Supposons maintenant que ce second morceau de fer (qui est destiné à être attiré par le premier toutes les fois que celui-ci est aimanté) soit un levier qui fasse mouvoir à l'aide d'un mouvement d'horlogerie une aiguille sur un cadran analogue au cadran d'une pendule, et alors on concevra que si on interrompt le courant électrique, un certain nombre de fois, le premier morceau de fer sera aimanté et désaimanté le même nombre de fois, et qu'il en résultera des attractions successives sur le petit levier de fer, attractions qui feront tourner l'aiguille du même nombre de crans.

Si l'on conçoit qu'il existe deux appareils semblables aux deux stations à Paris et à Rouen, et que sur les deux cadrans soient inscrites des lettres, des syllabes, des signes quelconques de la même manière que les heures sont inscrites sur les cadrans de pendules, alors ces appareils mêmes pouvant interrompre et rétablir le courant électrique toutes les fois qu'une des aiguilles tournera de deux ou trois crans, etc., l'autre rone tournera de la même quantité. Si alors on place une des aiguilles dans une position telle qu'elle soit en regard d'un signe quelconque, alors instantanément l'aiguille de Rouen se mettra dans la même position. Nous disons instantanément, car, jusqu'ici, on a trouvé que l'électricité avait une vitesse immense, 70,000 lieues par seconde. On voit donc qu'à une distance immense, de cent, deux cents, trois cents lieues, on pourra correspondre et se parler sans attendre plus longtemps que si la personne qui parlait était auprès de soi.

M. Foy, administrateur des lignes télégraphiques et membre de la commission qui a fait exécuter les travaux de l'établissement avec beaucoup d'intelligence, a eu l'idée de faire marcher un télégraphe électrique semblable au télégraphe ordinaire, c'est-à-dire qu'on a tracé sur le cadran des dessins représentant les figures du télégraphe ordinaire, ce qui laissera, si l'on veut, au vocabulaire de Chappe, toute la valeur qu'il conserve encore. Tous les appareils ont été construits par M. Breguet, dont la grande habileté est connue de tout le monde, et ils ont parfaitement fonctionné en présence de la commission composée de MM. Passy, président; Arago, Becquerel, Pouillet, Regnaud, membres de l'Institut; Kerkring, inspecteur-général des ponts-et-chaussées; Foy et Breguet, artistes mécaniciens.

— On lit dans le *Times* :
Nous apprenons que le gouvernement, d'accord avec la compagnie du chemin de fer, a l'intention d'établir un télégraphe électrique de Londres à Holyhead. Le conducteur s'étendrait sur une longueur de 2 à 300 milles anglais (280 à 400 kilomètres), et passerait par les centres commerciaux de Liverpool, Manchester et Birmingham. Les résultats surprenants donnés par l'appareil électro-magnétique qui fonctionne sur la ligne du South-Western et relie Londres à Portsmouth (120 kilomètres), ont engagé le gouvernement à établir une correspondance sur la ligne de Holyhead. Ce télégraphe changera complètement la correspondance commerciale, car on connaîtra à chaque instant de la journée les fluctuations des fonds de Londres, Liverpool, Manchester et Birmingham. L'amirauté et le commerce ont déjà tiré de grands avantages du télégraphe établi entre Londres et Portsmouth. On assure que l'on a l'intention de construire ou que l'on construit déjà d'autres télégraphes sur les lignes suivantes : de Nice-Elms à Southampton (télégraphe commercial), 77 milles, avec embranchement sur Gosport, 21 milles; sur le railway atmosphérique de South-Devon, 52 milles; sur le *Great-Western*, de Paddington à Slough, 18 milles; sur la ligne de Yarmouth et Norwich, 20 milles; sur la ligne de Douvres, de Tombridge à Maidstone, 15 milles; sur le railway atmosphérique de Croydon; sur la ligne de Blackwall; sur celle de Manchester à Leeds, avec embranchement sur Oldham; sur une portion de la ligne d'Edimbourg à Glasgow; sur le chemin de fer atmosphérique de Dalkey à Kingstown (pour le commerce et la transmission des dépêches nécessaires au service des convois). Tout cela comprend une étendue de 250 milles, auxquels il faut ajouter 300 milles pour la ligne de Londres à Holyhead.



Grande Salle Tivoli.
Dimanche, le 25 Mai 1845
ET ENSUITE TOUS LES DIMANCHES DURANT LA SAISON D'ÉTÉ,
CONCERT D'HARMONIE,
depuis 8 jusqu'à 11 heures du soir.
La Salle et le Jardin sont ouverts à 6 heures du soir.

AVIS AUX FUMEURS.

Le monde vient de se débarrasser de la fumée des pipes-cigares, en adoptant des pipes-cigares de M. Hue, permettant de fumer tous les tabacs selon ses fantaisies, en voyage, à la campagne, sur mer, sans jamais être surpris. Ces pipes-cigares valent mieux pour les fumeurs que toutes les pipes d'épargne, puisque la dépense n'est que de quelques centimes par jour, disqu'en supposant qu'un homme fume le cigare pendant quarante jours, n'est pas trop sans doute, de lui en allouer six par jour, attendu que les fumeurs se réduisent en pratique à peu près à quatre, par la non-valeur sur ce nombre de six; il aura dépensé six cigares par jour à 25 centimes pièce, ce qui constitue, au bout de l'an, une dépense de 547 fr. 50 centimes et si on la multiplie par quarante, on a le total effrayant de 21,900 même qu'en calculant l'intérêt de l'intérêt de cette somme à 5 p. cent, on arrivera au chiffre énorme de 77,080 fr. Outre cette dépense, si nous voulons connaître combien le même fumeur aura dépensé pendant, en admettant un demi-heure par chaque cigare, nous trouvons qu'il aura employé deux ans et quatre-vingt-quinze jours à fumer, c'est-à-dire qu'en deux ans et quatre-vingt-quinze jours, il aura dépensé en outre une somme de 77,080 fr. Ce même fumeur aura consommé une longueur égale à la distance qui sépare Paris et Orléans. On trouve maintenant des pipes-cigares de Hue chez tous les débiteurs de tabac de France et d'étranger; et ceux qui n'en seraient pas pourvus, peuvent se les procurer à Paris, par leurs commissionnaires, et notamment Pétillet, rue Grenétat, n° 32.

Adresser les demandes en gros à M. Hue, qui a racheté les droits Constant Blavanus. Seule fabrique générale, rue du Faubourg-Saint-Denis, 25, à Paris. MM. les débiteurs peuvent s'adresser, pour avoir des pipes-cigares en demi-gros, chez MM. les commissionnaires ci-après: Pétillet, Grenétat, 32; Radius, passage de l'Ancre; David, rue Neuve-Bourg; Augu, rue Neuve-Bourg-Abbé, 4; Beaumont, rue de l'Arbre-Sec; Vulois, rue Faubourg-Saint-Denis, 56; Saunier, quai aux Fleurs; Versailles, Courtois; à Besançon, Saillard-ainé; à Nîmes, Barbou; Londres, Fontaine-Moreau.

Théâtre du Vaudeville, Place de la Bourse.

L'AMOUR DANS TOUS LES QUARTIERS.

Vaudeville en Sept Tableaux, par M. CLAIRVILLE.
Cette pièce, dit le *Journal de Paris*, abonde en incidens si nombreux, détails si variés, qu'il faudrait tout un journal pour en donner tous les détails, et que nous ajouterions, c'est que cet ouvrage est riche de traits charmants, de scènes très-spirituelles, de couplets ingénieusement tournés, et enfin qu'il a obtenu le plus complet succès.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 19 Mai.

		COURS	18 mai	OUVERTURE
Dette active.	2 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2
Dito dito.	3	—	—	78 1/2
Dito en liquidation.	3	—	—	—
Dito dito.	4	—	—	100
Dito des Indes.	4	—	—	100 1/2
Pays-Bas.	4 1/2	—	—	100
Syndicat.	4 1/2	—	—	—
Dito.	3 1/2	—	—	—
Société de Commerce.	4 1/2	153 1/2	153 1/2	—
Act. du lac de Harlem.	5	—	—	100 1/2
Chemin d. fer du Rhin.	4 1/2	—	—	113 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5	—	—	—	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829 5	—	—	—	107 1/2
Inscrip. au Grand Livre.	6	—	—	74 1/2
Certificats au dito.	6	—	—	79 1/2
Russie.	6	—	—	100 1/2
Ditoinscriptions 1831 & 1833 5	—	—	—	94
Emprunt de 1840.	4	—	—	92 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp. 4	—	—	—	8 1/2
Passive.	5	—	—	—
Dette différée à Paris.	—	—	—	—
Espagne.	5	27 1/2	27 1/2	—
DeLerred.	3	—	—	42 1/2
Ardois.	3	—	—	27 1/2
Dito.	3	—	—	—
Coupons Ardois.	—	—	—	—
Obligations Goll. & Comp. 5	—	—	—	—
Autriche.	5	—	—	111 1/2
Dito métalliques.	2 1/2	—	—	64 1/2
France.	3	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre 3	—	—	—	—
Pologne.	3	—	—	—
Act. 1836.	—	—	—	—
Emprunt à Londres 1839.	—	—	—	—
Brésil.	—	—	—	—
Id. id. 1843.	—	93 1/2	93 1/2	88 1/2
Portugal.	2 1/2	68 1/2	68 1/2	—

Bourse d'Amsterdam du 20 Mai.
Métalliques, 5 % . — Naples, 5 % . — Ardois, 5 % . — Lots de Naples, 24 1/2 .
te différée ancien, . — Passive, 5 % . — Lots de Naples, 24 1/2 .
après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. 26 1/2 A., 27 P.

Bourse de Vienne du 13 Mai.
Métalliques, 5 % 113 1/2 . — Dito, 4 % . — Dito, 3 % .
de fl. 500, 155 1/2 . — Lots de fl. 250, 132 1/2 . — Actions de la Banque

Période d'Été.

HEURES DE DÉPART DU CHEMIN DE FER HOLLANDAIS.

D'Amsterdam à La Haye.

N° d'ARRIVÉE	DE LA HAYE	DE ROTTERDAM	DE BRUXELLES	DE LONDRES	DE PARIS	DE BRUXELLES	DE ROTTERDAM	DE LA HAYE
7 15	7 31	7 50	8 4	8 16	8 27	8 37	8 48	8 58
10 »	10 16	10 35	10 49	11 11	11 22	11 33	11 44	11 54
1 »	1 30	1 44	1 54	—	—	2 20	2 30	2 40
4 30	4 46	5 5	5 19	5 31	5 42	5 52	6 3	6 13
8 »	8 16	8 35	8 49	9 2	9 13	9 23	9 34	9 44

De La Haye à Amsterdam.

N° d'ARRIVÉE	DE LA HAYE	DE ROTTERDAM	DE BRUXELLES	DE LONDRES	DE PARIS	DE BRUXELLES	DE ROTTERDAM	DE LA HAYE
7 00	7 19	7 34	7 41	7 54	8 5	8 15	8 26	8 36
9 45	10 4	10 19	10 26	10 36	10 50	10 59	11 10	11 20
12 45	—	1 13	—	—	—	1 40	—	—
4 15	4 33	4 48	4 55	5 5	5 19	5 28	5 46	6 5
7 45	8 4	8 19	8 26	8 36	8 50	8 59	9 10	9 20

LA HAYE, chez Léopold Leberberg, Laga.
Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHÖNEVELD, Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK, Hoopsteeg.